



L'accès à un médecin de famille en Outaouais: Portrait de la situation depuis le début des années 2000

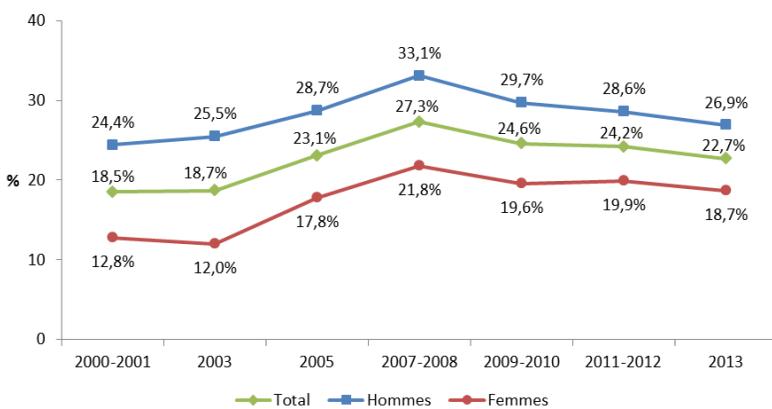
Le médecin de famille est un professionnel de la santé dont le rôle se définit clairement, avant toute activité clinique, par la prise en charge et le suivi d'une clientèle déterminée.ⁱ Il prodigue des soins et, lorsque les conditions l'exigent, réfère ses patients à d'autres médecins ou à d'autres professionnels de la santé. Il joue donc un rôle important dans le maintien et l'amélioration de la santé individuelle et populationnelle. Le fait d'avoir un médecin de famille est d'ailleurs considéré comme un indicateur fondamental permettant d'évaluer la facilité d'accès au système de santé.ⁱⁱ

Ce bulletin vise trois objectifs. Il présente d'abord les proportions de personnes déclarant ne pas avoir de médecin de famille dans la région de l'Outaouais, du début des années 2000 à aujourd'hui. Il s'agit d'une information complémentaire à celle, par exemple, qui permet de déterminer les besoins en médecins de famille par des ratios de population ou encore par d'autres analyses de besoins. Ce portrait évolutif des déclarations de ne pas avoir de médecin de famille peut être dressé à partir des Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et de l'Enquête sociale et de santé outaouaise régionale (ESSOR). Nous présentons ensuite séparément cette information pour l'année 2013, par anciens territoires de CSSS. Enfin, les données régionales seront analysées en fonction du sexe et de l'âge et du fait d'être propriétaire ou locataire, cette dernière caractéristique servant à estimer le statut social des personnes.

Les données utilisées pour le premier objectif proviennent de sept ESCC (de 2000 à 2012) et de l'ESSOR 2013. Pour les deux derniers objectifs, les résultats prennent appui sur les données obtenues à partir de l'ESSOR. Les ESCC sont réalisées par Statistique Canada. Elles portent sur des personnes âgées de 12 ans et plus vivant dans des ménages privés. L'ESSOR est une enquête qui a été réalisée par la Direction de santé publique de l'Outaouais en collaboration avec l'Institut de la Statistique du Québec. Elle porte sur des personnes âgées de 18 ansⁱⁱⁱ et plus vivant également dans des ménages privés, mais aussi dans des ménages collectifs non institutionnels. La question analysée dans les enquêtes est toute simple et pouvait prendre deux formes. Dans les ESCC, de 2000 à 2005, et dans l'ESSOR 2013, la question était « Avez-vous un médecin de famille? ». À partir de 2007 dans les ESCC, la question a été modifiée pour : « Avez-vous un médecin régulier? ».^{iv} Deux choix de réponses étaient possibles (« oui » ou « non »). Dans ce bulletin, il a été décidé de présenter les proportions de personnes sans médecin. Cette information est importante pour la planification régionale des effectifs médicaux.

On peut voir à la figure 1 que la proportion de personnes des deux sexes déclarant ne pas avoir de médecin de famille a augmenté de 2000 à 2007, pour atteindre un sommet de plus de 27 % (courbe verte). Par la suite, les proportions ont diminué pour se situer, lors des cinq dernières années, en moyenne à près de 24 %. Les proportions d'hommes (courbe bleue) sont toutes supérieures à celles des femmes (courbe rouge), ce qui est conforme à ce que l'on retrouve dans la littérature. L'écart entre les hommes et les femmes tend cependant à diminuer. Il est passé d'environ 12 % au début des années 2000 à environ 8 % en 2013.

Figure 1. Proportion de la population sans médecin de famille, Outaouais, 2000 à 2013.



La dernière estimation régionale (ESSOR 2013) indique donc que près d'un adulte sur quatre déclare ne pas avoir de médecin de famille. Cela représente environ 67 000 adultes (84 000 personnes en incluant les enfants et les adolescents). Les proportions varient considérablement d'un territoire à l'autre, soit de 8 % dans le territoire du Pontiac à 26 % dans celui de Gatineau (tableau 1). Les données des autres anciens territoires de CSSS varient entre 16 % et 18 %. Il est à noter que pour celui de Gatineau, cela équivaut à plus de 50 000 personnes sans médecin de famille.

Tableau 1. Proportion de personnes déclarant ne pas avoir de médecin de famille, Outaouais et territoires de CSSS, 2013.

Entités géographiques (CSSS)	%	IC 95 %	Nb estimé
Pontiac	8,1 % *	5,7 – 11,2	1 300
Vallée-de-la-Gatineau	15,7 %	12,6 – 19,4	2 600
Des Collines	17,7 %	14,6 – 21,3	4 900
Papineau	18,1 %	14,8 – 21,9	7 700
Gatineau	26,3 %	22,6 – 30,5	50 300
Outaouais	22,7 %	20,2 – 25,5	66 800

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %. Il faut interpréter l'estimation avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, ESSOR 2013, compilation originale des auteurs.

Les données au tableau 2 indiquent que les hommes âgés de 44 ans et moins déclarent plus souvent ne pas avoir de médecin comparativement à ceux plus âgés (36 % c. 19 %). Cette différence est aussi observée chez les femmes (27 % c. 12 %). Pour les deux groupes d'âge, les proportions sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 2. Proportion de personnes déclarant ne pas avoir de médecin de famille selon le sexe et l'âge, Outaouais, 2013.

Sexe	Groupe d'âge	%	Nb estimé
Homme	Moins de 44 ans	35,6 %	23 900
Homme	45 ans et plus	19,4 %	15 200
Femme	Moins de 44 ans	26,6 %	17 400
Femme	45 ans et plus	12,4 %	10 300

Source: Institut de la statistique du Québec, ESSOR 2013, compilation originale des auteurs.

Selon les données de l'ESSOR, les locataires déclarent plus souvent que les propriétaires ne pas avoir de médecin de famille (31 % c. 20 %). Aussi, les hommes locataires mentionnent plus souvent ne pas avoir de médecin de famille (42 %) que les hommes propriétaires (22 %). Une différence de cette envergure n'est pas observée chez les femmes (21 % et 18 % respectivement).

En conclusion, dans les dernières années dans la région, on peut donc estimer qu'environ un adulte sur quatre déclare ne pas avoir de médecin de famille. Ceci représente une amélioration de près de 5 points de pourcentage comparativement à 2007-2008. Plus des trois-quarts des personnes sans médecin de famille se retrouvent sur le territoire de Gatineau. Cette réalité est moins alarmante dans les autres anciens territoires de CSSS. Si les hommes déclarent plus souvent que les femmes ne pas avoir de médecin de famille, ce phénomène se remarque surtout chez les plus jeunes et chez les hommes qui sont locataires. Dans deux prochains bulletins, nous présenterons les raisons évoquées par les personnes pour ne pas avoir de médecin de famille et nous décrirons le profil des personnes qui consultent un médecin en Ontario.

ⁱ Collège des médecins du Québec. Une médecine de qualité au service du public. Énoncé de position, 18 février 2005, <http://www.cmq.org/MedecinsMembres/profil/commun/AProposOrdre/Publications/~media/2A71110049F841E3AB13CBBA66361A3C.aspx>

ⁱⁱ Commissaire à la santé et au bien-être (2015). La performance du système de santé et de services sociaux québécois 2014. Résultats et analyses. Québec, Gouvernement du Québec, 112 p.

ⁱⁱⁱ Des analyses, faites à partir des données des ESCC, indiquent qu'il y a très peu de différence entre les proportions de personnes sans médecin de famille chez celles âgées de plus de 12 ans et chez celles âgées de plus de 18 ans.

^{iv} Il faut garder en tête que l'expression « régulier » peut faire référence aussi à des médecins spécialistes.

